

2020

🌐 dannemarie.fr

📌 Ville de Dannemarie

LE LIEN



*Ville de
Dannemarie*

Jeunesse

Finances

Santé & social

Associations

Culture

Citoyenneté

Environnement

NOUVEAU

Conseil Municipal
des Enfants

FINANCES

Budget et rapports
d'audits

DOSSIER

Ouverture du Mémorial
de Haute Alsace



JEUNESSE	4
> Le Conseil Municipal des Enfants	4
> Distribution de masques	5
> Décorations de Noël	5
> Initiatives intergénérationnelles	5
FINANCES	6
> Comment construit-on un budget ?	6
> Qu'est-ce qu'un budget communal ?	6
> Le budget communal 2020 en détails	6
> Une situation financière fortement dégradée	8
> Que disent les deux rapports PIM et DDFIP ?	8
> Quelles actions menées depuis lors par la nouvelle équipe ?	9
DOSSIER : MÉMORIAL DE HAUTE ALSACE	10
> Le MHA, plus qu'un musée, un passeur de mémoire	11
> Une collection unique	11
> Principales délibérations du conseil municipal et décisions du maire	12
> Le budget : montants engagés au 31/12/2020	12
> Les participations financières au 31/12/2020	13
SANTÉ ET SOCIAL	14
> C.C.A.S.	14
> Colis des aînés	14
> Projet de maison médicale	15
> Projet d'accueil des femmes victimes de violences	15
TRAVAUX	16
> Une place de l'Hôtel de ville plus sûre et accueillante	16
> Voirie : trafic fluidifié et sécurité	16
UN NOUVEAU NOM POUR L'EHPAD	17
TEMPS FORT : VISITE MINISTRE BRIGITTE KLINKERT	17
ASSOCIATIONS	18
> Une année particulière	18
> L'OHD	18
> Fête des rues	19
> Noël	19
CULTURE	20
> Foyer de la culture	20
> Fête de la musique	20
> Médiathèque	21
> Boîte à livres	21
CITOYENNETÉ	22
> Ouverture des commissions municipales	22
> Propreté en ville	23
> Votre mairie s'adapte	24
PLAN DE DANNEMARIE	25
ENVIRONNEMENT	26
> Végétalisation du cimetière	26
> Dératisation	26
> Nouveau plan de fleurissement	27
MAIRIE	28
> Réorganisation des services	28
> Fibre : le très haut débit à Dannemarie	28
> Visite de terrain Véolia	30
> Commémorations	30
> Espace minoritaire	31
> Services aux habitants : CCSAL	32
ETAT CIVIL	34
> Naissances / Mariages / Décès / Anniversaires	34
COMMERCES	35

S O M M A I R E



LE LIEN | Magazine communal de la ville de Dannemarie | 1 Place de l'Hôtel de Ville 68210 Dannemarie | dannemarie.fr | Directeur de la publication : Alexandre BERBETT | Comité de rédaction : Commission communication | Conception graphique : KXO Graphisme / kxocreation.com | Crédits photos : Mairie de Dannemarie, Journal l'Alsace | Impression : 1300 exemplaires - Papier PEFC 100% - Est Imprim | Gratuit | Tous droits réservés



EDITO

Chères Dannemariennes, chers Dannemariens,

L'année 2020 s'achève et 2021 s'ouvre sur l'espoir d'une amélioration de la situation sanitaire à l'automne grâce à la campagne de vaccination qui a démarré depuis le mois de décembre. Sachez que la ville de Dannemarie s'associe pleinement à cet effort et que nous souhaitons la mise en place d'un centre de vaccination au plus près de la population, au groupe médical de Dannemarie, en lien avec nos médecins locaux.

Malgré toutes les difficultés, l'année 2020 a été riche en réalisations de la part de notre nouvelle équipe : fin des travaux du Mémorial, réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville, élection d'un conseil municipal des enfants, tenue de la fête des rues, ouverture des commissions municipales, audit des finances communales.

Cette année sera marquée par les travaux d'amélioration des écoles, la sécurisation et le réaménagement de l'aire de jeux place de la 5ème DB au printemps, l'inauguration du Mémorial de Haute-Alsace le 9 mai, l'ouverture du nouveau pôle médical fin juin, une journée citoyenne en septembre et, nous l'espérons, par le retour de la vie associative, sportive et culturelle de notre cité. Nous mettons tout en œuvre pour que la chasse aux œufs, le rider tour, la fête de la musique, la fête des lumières, la fête des rues et le marché de Noël puissent se tenir en 2021.

Pour terminer, je voudrais vous renouveler tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette année et vous souhaiter beaucoup de bienveillance et de solidarité les uns envers les autres.

Pour l'équipe,

Votre Maire,
Alexandre BERBETT



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Enfants ?

Le Conseil Municipal des Enfants est un projet éducatif citoyen qui a pour ambition de former les jeunes élus à la notion d'engagement, à appréhender les droits et les devoirs du citoyen et à faire vivre les valeurs de la République.

Les jeunes élus sont initiés à la démocratie locale et participent à l'élaboration de projets déclinés de façon territoriale et thématique dans l'intérêt général.

Qui peut être candidat ?

Tout élève de CM1 ou CM2 scolarisé à l'école primaire. Les candidats sont élus à la majorité ; en cas d'égalité du nombre de voix, le principe de parité s'applique, puis l'âge (le plus jeune). L'élu s'engage pour deux ans.

Qui sont les électeurs ?

Les élèves des classes de CE1 à CM2 de l'école primaire.

Comment se compose le CME ?

Le CME est composé de sept membres : quatre élus de CM1 et trois élus de CM2 (filles et garçons).

Comment fonctionne le CME ?

LES SÉANCES DE TRAVAIL : Les membres du CME élaborent leurs projets en ateliers. Le CME s'organise en séances de travail qui traitent des thèmes différents (culture, solidarité, sport, santé, environnement,...). Les projets réalisés sont présentés en Assemblée plénière puis éventuellement au conseil municipal.

LES ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES : Elles sont présidées par le Maire ou son représentant. Les membres du CME y exposent leurs projets élaborés lors des séances de travail.

Tous les temps de travail ont lieu hors des temps scolaires et en dehors des périodes de vacances.

LES ÉLECTIONS

Les élections du nouveau Conseil Municipal des Enfants se sont déroulées le 13 octobre. 102 élèves des classes de CE1 jusqu'au CM2 se sont rendus aux urnes pour élire leurs 7 représentants parmi 19 candidats. Bravo aux nouveaux conseillers municipaux des enfants :

- MOROSINOTTO Mayleen - CM1
- THERY Alexandre - CM1
- BAZIN TACHET Maëlie - CM1
- KIEN Hanaé - CM1
- CUFFOLO Mila - CM2
- GAMESS Kaëlys - CM2
- WEISSMULLER Owen - CM2



19 CANDIDATS

7 REPRÉSENTANTS ÉLUS

102 VOTANTS



DISTRIBUTION DE MASQUES

A deux reprises (au printemps et le 13 novembre), des masques enfants ont été distribués par la municipalité pour les classes du CP au CM2, soit 150 élèves. Ce masque réversible et réutilisable 60 fois a été confectionné par l'entreprise Emmanuel Lang d'Hirsingue.

DÉCORATION DE NOËL

Des sapins ont été offerts pour l'école primaire par le relais des associations. La mise en place a été faite par le service technique en raison du plan Vigipirate et des mesures sanitaires liées au Covid 19.

Dans la joie, les écoliers ont pu réaliser la décoration des sapins de Noël. Cela leur a apporté beaucoup de lumière et chaleur en cette année difficile.

INITIATIVES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Les enfants de toutes les classes de l'école primaire (de la TPS à celle de CM2) ont conçu de magnifiques cartes et de jolis dessins de Noël aux résidents et personnels soignants de l'EHPAD Dr Pierre Gilet et des Résidences

Saint-Jacques et Malraux de l'APAEI pour rappeler qu'ils méritent de leur part de l'affection en cette période difficile.

En raison du Covid-19, les cartes et dessins ont été déposés par l'intermédiaire de la municipalité dans les différents établissements.

Merci aux enfants et enseignants pour cette belle initiative pour nos aînés et personnes handicapées.



INITIALEMENT PRÉVU POUR ÊTRE VOTÉ EN AVRIL 2020 COMME CHAQUE ANNÉE MAIS RE-POUSSÉ POUR CAUSE DE CRISE SANITAIRE, LE BUDGET 2020 N'A PU ÊTRE CONSTRUIT PUIS VOTÉ QUE LE 30 JUIN 2020, APRÈS L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE (LE 26 MAI). LE NOUVEAU MAIRE, ALEXANDRE BERBETT, A DONC PRÉSENTÉ EN QUELQUES SEMAINES UN BUDGET QUI AVAIT DÉJÀ ÉTÉ FORTEMENT IMPACTÉ PAR LES DÉCISIONS PRISES LORS DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE PAR L'ANCIENNE ÉQUIPE.



COMMENT CONSTRUIT-ON UN BUDGET ?

Le budget doit être construit à l'équilibre (art. L.1612-4 du CGCT). La règle d'or impose que la section de fonctionnement ne peut pas être équilibrée par l'emprunt : elle doit s'auto-financer.

Dans les dépenses de fonctionnement, on retrouve les charges de personnels,

les dépenses de consommation intermédiaire, les frais de fonctionnement divers et les intérêts de la dette.

Le budget est construit autour de 5 grands principes :

» Le **principe d'annualité** : le budget est voté chaque année et s'étale du 1er janvier au 31 décembre.

» Le **principe d'unité** : le budget doit être contenu dans un document unique qui prévoit et autorise l'ensemble des recettes et des dépenses. Il peut y avoir des budgets annexes, comme celui de l'eau qui permet de connaître le coût réel du service.

» Le **principe de spécialité des dépenses** : le montant et la nature des opérations est spécifié dans une nomenclature budgétaire appropriée. Par exemple, l'article 60612 correspond aux dépenses liées à l'électricité.

» Le **principe d'universalité** : les recettes doivent couvrir l'ensemble des dépenses.

» Le **principe de sincérité** : il implique l'exhaustivité, la cohérence et l'exactitude des informations financières communiquées. Cela signifie notamment que les dépenses ne doivent pas être sous-estimées et les recettes surestimées.

PLUS D'INFOS SUR : www.performance-publique.budget.gouv.fr/finances-publiques/financement-collectivites-territoriales/essentiel/fondamentaux/budgets-locaux#.X_82lRbjKUK

QU'EST-CE QU'UN BUDGET COMMUNAL ?

Le budget d'une collectivité, telle qu'une commune, est un acte de prévision et d'autorisation de ses recettes et de ses dépenses. C'est pourquoi il comporte **deux sections** : le **fonctionnement** et l'**investissement**.

Pour 2020, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une hausse du taux des impositions locales de 2,9%. Le montant total de la fiscalité directe locale attendue est de 843 692 €.

A noter qu'à partir de 2021, le taux de la taxe d'habitation n'est plus un levier sur lequel peut s'appuyer la commune : en effet, elle a été supprimée progressivement par la Loi de finances 2018. Aujourd'hui, 80% des Français ne la payent plus. Désormais, la Commune ne pourra donc plus agir que sur deux leviers de la fiscalité directe locale : la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

LE BUDGET COMMUNAL 2020 EN DÉTAILS

BUDGET 2020 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général (chauffage, électricité, maintenances, entretiens, ...)	756 740,00	31,84%
Charges du personnel	916 600,00	38,56%
Dépenses imprévues	2 756,34	0,12%
Virement section investissement	399 950,00	16,83%
Opérations d'ordre entre sections	16 000,00	0,67%
Autres charges de gestion courante : subventions	69 990,00	2,94%
Autres charges de gestion courante : participations, indemnités, ...	131 350,00	5,53%
Charges financières et exceptionnelles (intérêts emprunts)	83 500,00	3,51%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 376 886,34	100%
BP 2020 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Excédent antérieur reporté	233 613,34	9,83%
Atténuation de charges (remboursements arrêts de travail, ...)	66 100,00	2,78%
Vente de produits (bois, activités Médiathèque, mise à dispo. personnel, ...)	44 000,00	1,85%
Impôts et taxes	1 558 013,00	65,55%
Dotations et subventions	366 610,00	15,42%
Autres produits de gestion courante (location salles, remboursement sinistres, ...)	91 200,00	3,84%
Produits exceptionnels + divers (subvention Covid 19, ...)	17 350,00	0,73%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 376 886,34	100%

BP 2020 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Déficit d'investissement exercice précédent	450 063,27 €	10,85 %
Remboursement capital emprunts & taxe aménagement	235 000,00 €	5,68 %
Mémorial : travaux & aménagements - solde	2 994 902,00 €	72,22 %
Ecoles - amorce programme	104 240,00 €	2,51 %
Vidéo protection	62 500,00 €	1,51 %
Ancienne mairie - amorce programme	5 000,00 €	0,12 %
Presbytère - solde travaux	24 870,00 €	0,60 %
Voirie et aménagements divers	80 950,00 €	1,95 %
EP/LED	23 000,00 €	0,55 %
Eclairage stade	30 000,00 €	0,72 %
Imprévus	136 530,66 €	3,29 %
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 147 055,93 €	100,00 %
BP 2020 - RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Excédent fonctionnement reporté	267 433,27 €	6,45 %
FCTVA & Taxe d'aménagement	254 248,66 €	6,13 %
Mémorial - subventions	1 713 390,00 €	41,32 %
Mémorial - emprunts	990 000,00 €	23,87 %
Ecoles - subventions	82 220,00 €	1,98 %
Vidéo protection - subventions	23 314,00 €	0,56 %
Ancienne mairie - subventions	35 000,00 €	0,84 %
Presbytère - solde subventions	19 000,00 €	0,46 %
Produit des cessions	355 500,00 €	8,57 %
Opérations d'ordre entre sections	7 000,00 €	0,18 %
Virement de la section de fonctionnement	399 950,00 €	9,64 %
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 147 055,93 €	100,00 %

UNE SITUATION FINANCIÈRE FORTEMENT DÉGRADÉE

Après la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale le 26 mai, les services de l'Etat ont informé le Maire que la Ville de Dannemarie était dans une situation financière fortement dégradée. Plus de 700 000 € de factures restaient impayées alors que de nouvelles factures arrivaient régulièrement par suite des investissements déjà effectués. De plus, des lignes de trésorerie étaient engagées pour un montant de 950 000 € auprès de différentes banques, sans compter un prêt-relais de 700 000 € souscrit en 2018 et qui arrivait initialement à échéance en 2020. **Le Maire a décidé de commander deux audits des finances de la Ville, l'un auprès du cabinet PIM (Public Impact Management) et l'autre auprès de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).** Les deux documents sont disponibles en consultation à la Mairie. Le 13 octobre, dans une démarche de transparence envers les Dannemariennes et Dannemariens, les résultats de l'audit réalisé par PIM ont fait l'objet d'une **réunion publique** de restitution à laquelle vous étiez plus d'une centaine à assister.



Il ressort du rapport de PIM que :

» « La Commune a débuté en 2019 un cycle d'investissement important (projet du Mémorial de Haute-Alsace (MHA) et du groupe scolaire) alors que sa situation financière est fragile : elle court un risque significatif ».

» « Les restes à réaliser 2019 sont sous évalués en dépenses de plus 2 M€ (dont 1,8 M€ pour la seule opération MHA) et que des lignes de trésorerie non soldées aboutissent à sous-évaluer l'endettement réel de la Commune (400k€ fin 2019). Ces risques se matérialisent en 2020 ».

» En 2020, les engagements de dépense sont sous-évalués : la ville n'a pas assez de trésorerie pour couvrir ses dépenses et doit emprunter massivement.

» Le portage foncier de la friche PMTC avec l'EPF est sous-évalué.

» « La Commune a financé son effort d'investissement entre 2014 et 2019 en recourant majoritairement à l'emprunt (35%) et au prélèvement sur fond de roulement (26,8%) ».

Selon PIM, « la Ville de Dannemarie est confrontée à une crise majeure en 2020, montrant une accélération brutale de la dégradation déjà perceptible en 2019. Cette crise est de trois ordres :

» **Une crise budgétaire** : la Commune ne dispose pas des ressources budgétaires pour faire face à ses dépenses 2020 qui relèvent pour une part importante d'engagements antérieurs à 2020 (marchés notifiés au titre du MHA tout particulièrement). La question qui se pose

dès lors est celle de la sincérité du compte administratif 2019 pour ce qui concerne les restes à réaliser en dépenses et en recettes mais aussi du BP 2020.

» **Une crise de trésorerie** : malgré un tirage de 950 k€ sur ses lignes de trésorerie à fin septembre (maximum autorisé), la Ville n'est pas en mesure de faire face aux factures présentées par ses fournisseurs et autres dépenses résultant d'engagements juridiques.

» **Une crise financière devenue structurelle** : l'ampleur des engagements contractés va nécessiter la mobilisation d'emprunts très importants qui vont grever durablement les finances de la Ville, imposant des mesures fortes en fonctionnement ».

Le rapport de la DGFIP vient corroborer les analyses de PIM en relevant que la situation financière « se dégrade depuis 2017 suite à d'importants travaux d'investissement, liés à la construction du Mémorial et du pôle scolaire. [...] L'endettement se poursuit et l'encours de dette dépasse nettement le seuil d'alerte. La Commune augmente systématiquement ses taux d'imposition et ne dispose pas de marge de manœuvre fiscale supplémentaire suffisante pour assurer le redressement financier de cette collectivité ». L'encours de la dette au 31/12/2019 est de 1594 €/hab alors que la moyenne de la strate départementale (les communes de même taille que Dannemarie) est de 829 €/hab.

QUE DISENT LES DEUX RAPPORTS PIM ET DGFIP ?

QUELLES ACTIONS MENÉES DEPUIS LORS PAR LA NOUVELLE ÉQUIPE ?

M € en décembre (Conseil municipal du 01/12/20) afin de solder les factures en attente (830 000 € au 01/12) et terminer les travaux du Mémorial. De plus, il a sollicité le Conseil municipal pour reconduire de deux années supplémentaires le prêt-relais de 700 000 € conclu en 2018 et qui arrivait à échéance au 31/12/2020.

Afin de corriger cette situation très dégradée et inédite pour notre Ville, le Maire a fait voter deux emprunts, l'un de 290 000 € prévu au budget, et l'autre de 1,2

En parallèle, un certain nombre d'actions ont été entamées pour redresser la situation financière :

» **L'engagement systématique des dépenses** : chaque dépense au-dessus de 50€ effectuée par la Commune est validée par la comptabilité et par le Maire avant d'être autorisée.

» **La recherche d'économies de fonctionnement** : révision de tous les contrats, suppression de contrats/abonnements superflus, économies sur les fournitures...

» **Des consultations avec les partenaires bancaires** pour des renégociations de prêt si les conditions de contrat et les conjonctures de taux le permettent dans le but de réduire le poids de la dette et d'améliorer la solvabilité.

» **La suspension d'une grande partie des projets d'investissement** : construction du nouveau groupe scolaire, mise aux normes de l'ancienne mairie, construction d'un city stade...

» **La sollicitation d'une aide exceptionnelle auprès des services de l'Etat**, refusée car il aurait fallu que la nouvelle équipe laisse la situation financière se dégrader plus encore pour que la Ville fasse l'objet d'une saisine de la Chambre Régionale des Comptes.

» **La demande auprès de l'Etat de ne pas solder intégralement les lignes de trésorerie au 31/12.**

» **La défense des dossiers de demandes de subventions pour le MHA.**

» **La facturation des opérateurs privés soumis à la RODP** (Redevance d'Occupation du Domaine Public).

» **Le recensement du patrimoine immobilier de la Ville** pour de possibles ventes.

» **La convention de portage de la friche Peugeot MTC** arrive à échéance en 2022, date à laquelle la Commune doit payer 1,3 M€ à l'EPF. Ce point est actuellement en discussion avec la Communauté de Communes Sud Alsace Largue et les services préfectoraux pour trouver une solution.

Le Maire et son équipe mettront tout en œuvre durant leur mandat pour assainir durablement la situation financière de la Ville.

La crise de trésorerie Analyse de la situation de trésorerie

- Situation au 28/9-30/9

Encaisse au 30/9	52 275
Encours des lignes de trésorerie	- 950 000
Trésorerie du budget annexe Eau	- 14 267
Dettes à court terme	- 718 127
Créances à court terme	25 062
Factures non mandatées (au 28/9)	- 681 130
Situation nette du budget principal	- 2 286 187

cette situation nette pourra être couverte en partie par l'emprunt.

Données : balance du compte de gestion au 30/9 et liste des dépenses en attente de mandatement établi par la ville

Source : rapport PIM 2020

Approuvé	Dépenses	Recettes
Totaux BPrinc. et BEau	3 920 799	4 007 785
Résultat	86 986	
Réel	Dépenses	Recettes
Résultat BPrinc. et BEau	6 029 245	4 007 785
Résultat	- 2 021 460	
Ratio Résultat / recettes fonct	-78%	Limite autorisée -10%

Source : rapport PIM 2020

Mémorial de Haute-Alsace



■ LE MÉMORIAL DE HAUTE-ALSACE, PLUS QU'UN MUSÉE, UN PASSEUR DE MÉMOIRE

Dans un lieu insolite, la friche industrielle de Peugeot MTC (fermé depuis fin 2012), le Mémorial de Haute-Alsace est aujourd'hui plus qu'un musée de la guerre 1914-1918, tant pour l'histoire de notre région que pour l'attractivité de la ville de Dannemarie.

Le bâtiment (1924/1929) réhabilité en Mémorial de Haute-Alsace a toujours son aspect « Années 20 » et proposera dès le 9 mai 2021 la découverte de l'histoire de Dannemarie, du Sundgau, mais également le rapport particulier des Alsaciens à l'Histoire.

Grâce à l'âme de collectionneurs passionnés issus de l'association *Les Tranchées Oubliées*, le Mémorial de Haute-Alsace permettra aux visiteurs de découvrir ce lieu avec l'aide de Mme Marion LAVAUX, responsable du musée, d'admirer les découvertes des « passeurs de mémoire » et vivre avec étonnement et émotion le parcours préparé par tous ceux qui ont voulu rendre hommage à nos ancêtres.

Malgré la pandémie de Covid-19, les travaux nécessaires sur le bâtiment du Mémorial de Haute-Alsace se sont achevés le 31 juillet 2020. La scénographie est terminée depuis le 31 décembre 2020. La situation sanitaire a néanmoins empêché les travaux associatifs dans l'espace dédié aux *Tranchées Oubliées*.

La ville de Dannemarie avait sollicité l'agence AUCTAVIA Communication pour la réalisation du logo et du site Internet.

Une page Facebook permet également de suivre les dernières actualités liées au Mémorial.

■ UNE COLLECTION UNIQUE

Le Mémorial de Haute-Alsace mettra en valeur l'histoire singulière de notre territoire entre 1870 et l'après Première Guerre mondiale. Mais que pourrez-vous retrouver concrètement au sein du Mémorial ? L'exposition permanente vous permettra de découvrir, entre autres, une collection riche et variée d'authentiques uniformes militaires et de fonctionnaires de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, avec leurs équipements. Une part belle sera faite aux armées impliquées dans le conflit et aux combats dans la région. De nombreux panneaux thématiques, richement illustrés, permettront de découvrir des spécificités locales de cette époque comme la barrière électrifiée installée à la frontière suisse ou

//

La découverte de l'histoire de Dannemarie, du Sundgau, mais également le rapport particulier des Alsaciens à l'Histoire.

//

le retour à la France de Dannemarie dès 1914. Des pièces historiques seront exposées comme le képi du caporal PEUGEOT, premier mort français de la Grande Guerre ou les carnets de guerre de Dominique RICHERT, connus dans toute l'Europe. Une maquette d'un avion d'Adolphe PÉGOUD ayant nécessité plus de 1600 heures de travail sera également installée. Des films viendront animer le parcours de visite ; ces derniers, comme l'ensemble des informations présentées, seront en français, en allemand et en anglais. La collection SONTAG viendra enrichir l'espace tranchée pédagogique avec la reconstitution de scènes de vie des tranchées, pour une meilleure immersion dans ce passé douloureux.



INFOS & CONTACT

Mme Marion LAVAUX, responsable du musée
 memorial@dannemarie.fr

memorial-haute-alsace.fr

Page Facebook : memorialhautealsace

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉCISIONS DU MAIRE POUR LE MÉMORIAL



LE BUDGET : MONTANTS ENGAGÉS AU 31/12/2020

NATURE DES TRAVAUX	Montant TTC
Études et conception du projet	
Etude de faisabilité et Maîtrise d'œuvre	158 705,99 €
Etude d'impact et de fonctionnement	18 720 €
Etude pertinence scientifique et historique collection	6 000 €
BE structure	39 377,27 €
BE fluides	40 972,82 €
Rapport repérage amiante	4 467,60 €
AMO	29 897,02 €
Dossier Climaxion	9 600 €
Relevé-réa. topo	1 536 €
Mission accompagnement BIM	23 400 €
Economiste	31 395,38 €
Plan de gestion - modification parcelles - étude pollution	27 100,13 €
Publication marchés	2 924,78 €
Travaux	
Travaux bâtiment	2 723 336,97 €
Coût Covid-19	56 970,67 €
Intérêts moratoires	15 000 €
Travaux en régie	15 314,57 €
Tests étanchéité à l'air	1 740 €
CT	14 652 €
SPS	6 720 €
Désamiantage	46 668 €
Raccordement électrique	19 783,34 €
Séchage dalles	7 292,78 €
Démolition annexes	6 660 €
Plaque pose 1ère pierre	565,80 €
Aménagement intérieur	
Conception muséographie/scénographie	83 061,60 €
Aménagement scénographique	
Vitrines	1 048,80 €
Mobilier - boutique	55 760,40 €
Luminaires	39 118,32 €
Vidéosurveillance et contrôle d'accès	18 756,84 €
Acquisitions	
Collection Sontag	125 575 €
Communication	
Création du logo, de la charte graphique et du site internet	13 980 €
TOTAL TTC	4 065 177,24 €



LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES ACCORDÉES, EN ATTENTE OU REFUSÉES AU 31/12/2020.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	Montant
Subventions notifiées (acquises)	
Etat - Ministère des Armées	150 000 €
Région - Traitement et requalification de friche	500 000 €
Région - Soutien aux projets structurants	78 000 €
Région - Climaxion	70 000 €
Département - Politique de développement territorial	180 000 €
Autres	
Vente des Certificats d'Economies d'Énergie	194 163,91 €
Fondation CARAC	20 000 €
Fonds culturel transfrontalier	5 000 €
Mécénat	500 €
TOTAL	1 197 663,91€

Subventions en attente de décision	
Union Européenne - FEDER	237 000 €
Union Européenne - FEADER	190 800 €
Subventions refusées	
Etat - DSIL - Contrat de ruralité	380 000 €
Union Européenne - INTERREG	899 200 €



C.C.A.S.

Comme annoncé dans le *Paranthèse*, une permanence sociale a été mise en place en septembre. Elle est assurée **tous les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30** par l'adjointe aux affaires sociales et familiales, **en priorité sur rendez-vous et en toute discrétion.**

COLIS DES AÎNÉS

Comme chaque année, nos aînés ont pu bénéficier d'un colis pour Noël. Cette année, les habituels délices pour les papilles se sont accompagnés d'un exemplaire du premier tome de l'histoire de Dannemarie. L'ensemble leur a été remis à la porte de leur domicile par chaque élu délégué de quartier.

► Si vous pensez avoir été oublié lors de la distribution, merci de contacter le CCAS au 03 89 25 00 13.

► **Rappel : Les colis de Noël sont offerts à partir de l'année de naissance 1949.**



Collection d'ouvrages disponible en vente à la mairie



PROJET DE MAISON MÉDICALE

Dans le cadre d'une réorganisation des antennes locales du Trésor Public, les services auparavant domiciliés à Dannemarie déménagent à Altkirch. Les locaux de la trésorerie seront libres début janvier 2021.

Afin de ne pas laisser ce bâtiment communal inoccupé, le rez-de-chaussée du bâtiment sera réaménagé en maison médicale. Cela permet ainsi à Dannemarie de conserver des médecins sur son territoire en leur proposant des locaux remis à neuf et adaptés à leurs besoins. Les travaux seront majoritairement réalisés par les services techniques de la mairie en ce début d'année. **Dr. DAMAIS** et **Dr. EYGASIER** prendront possession des lieux en tant que locataires pour le 30 Juin 2021.

30 JUIN 2021

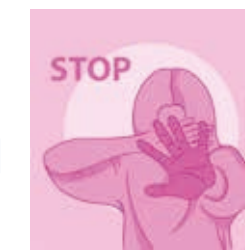
VOUS RETROUVEREZ LES DR. DAMAIS ET DR. EYGASIER DANS LA NOUVELLE MAISON MÉDICALE QUI SERA AMÉNAGÉE DANS LES ANCIENS LOCAUX DE LA TRÉSORERIE

PROJET D'ACCUEIL FAIT AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Le confinement de mars jusqu'à mai et le reconfinement fin octobre nous ont une fois de plus prouvé que cet accueil était devenu une urgence (augmentation de 30% des violences conjugales en France en 2020 selon l'ONU). **Une formation pour le personnel de mairie ainsi que les autres professionnels** pouvant être directement au contact de ces personnes avait été prévue le 5 novembre. Elle a été reportée dès que les conditions sanitaires le permettront, si possible dès janvier 2021.

Un travail de fond a été fait pour tisser des liens entre les différentes associations s'occupant de la prise en charge en urgence de ces femmes en grande détresse, que ce soit dans la **mise à l'abri**, le **relogement**, **vers qui se diriger** et **à qui s'adresser**.

Le but est de proposer un relais de proximité utilisant les moyens déjà existants, notamment le taxi social, l'aide alimentaire et au relogement.



Vous pouvez contacter le CCAS si vous ne savez pas à qui vous adresser.
Mme **LAKOMIAK**, adjointe au social, vous recevra même dans l'urgence.

Vous pouvez la contacter au : 06 75 31 81 21 ou 03 89 25 00 13.

NUMÉROS D'URGENCE

- POLICE ET GENDARMERIE : 17
- A PARTIR D'UN PORTABLE : 112
- POUR LES MALENDANTS PAR SMS : 114

■ CIDFF DE MULHOUSE : PERMANENCE À ALTKIRCH DU CIDFF AU QUARTIER PLESSIER : **03 89 60 45 43 / 06 48 55 68 99**

■ LA LIGNE D'ÉCOUTE ANONYME ET GRATUITE : **3919**

■ HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT D'URGENCE : **115**

■ VOUS POUVEZ ÉGALEMENT EFFECTUER UN SIGNALEMENT EN LIGNE **24/24**, SUR **www.service-public.fr/cmi** DE FAÇON ANONYME.

■ OU CONTACTER : SOLIDARITÉ FEMMES 68
1 RUE DE BÂLE
68300 SAINT-LOUIS
assoc@solidaritefemme68.fr
03 89 70 02 21

! RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER ! NE RIEN LAISSER PASSER !

UNE PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE PLUS SÛRE ET ACCUEILLANTE

Depuis cet été, la place centrale de la ville a changé de visage. La municipalité a souhaité transformer cet espace en véritable lieu de vie et de rencontre à travers un réaménagement complet répondant à trois objectifs : sécurité, convivialité et environnement.

La sécurité de tous étant une priorité, l'une des deux places « arrêt minute » a été supprimée, permettant une meilleure visibilité à la sortie de la rue des Jardins. L'interdiction de circulation devant la mairie répond à la même préoccupation et renforce la fonction de place du marché de cet espace.

Une étude de revitalisation du centre-ville rendue en février avait montré le besoin d'espace de convivialité. C'est désormais une réalité avec l'installation d'une magnifique boîte à livres et d'un espace accessible aux personnes à mobilité réduite équipé de bancs qui suscitent rencontres, dialogues et partages sur cette partie de la place rendue aux piétons, tout en préservant les places de parking nécessaires à l'activité de nos commerces.

Le réchauffement climatique se traduit par une augmentation significative de la température dans les centres villes. Comme de nombreuses villes, Dannemarie a lancé une démarche de végétalisation de ses places afin de lutter contre la chaleur estivale, déminéraliser et apporter plus de verdure. Cela se traduit par la remise en herbe de l'îlot central et par la plantation d'un charme qui apportera ombre et fraîcheur d'ici quelques années.



VOIRIE : TRAFIC FLUIDIFIÉ ET SÉCURITÉ

Le carrefour entre la rue de Belfort et les rues Saint Léonard et de Delle est un point de circulation difficile dans Dannemarie, surtout aux heures de pointe.

Deux petites modifications ont été apportées pour sécuriser et fluidifier la circulation :

» les bacs à fleurs ont été supprimés depuis l'automne, améliorant la visibilité à gauche en sortie de la rue Saint Léonard ;

» une séparation en deux files a été tracée à la peinture au niveau du stop, permettant ainsi d'améliorer la fluidité de la circulation.

Deux nouveaux stop pour plus de sécurité.

La **rue du marché** était déjà à sens unique depuis de nombreuses années, mais les riverains et la police municipale avaient pu constater des infractions et une vitesse excessive sur cette voie.

La mise en place d'un nouveau stop au croisement avec la place Thiébaud Hening permet de réduire la vitesse et de matérialiser davantage le sens interdit.

La vitesse **rue du Bassin** est un problème récurrent que les coussins berlinois n'avaient

pas totalement réglé. L'installation d'un stop au bas de la rue à l'intersection avec la rue du 27 novembre répond à cet objectif d'abaissement de la vitesse.

La suppression du stop côté rue du 27 novembre avait été envisagée, mais a été déconseillée par le Département du Haut-Rhin pour ne pas créer de priorité à droite qui aurait été dangereuse. En cas d'arrivée simultanée, c'est le véhicule situé sur la droite qui a la priorité, même si rien n'empêche de pratiquer la courtoisie au volant.

Un nouveau nom pour l'EHPAD

Afin de rendre hommage à l'engagement du Dr Pierre GILET, médecin de nombre de Dannemariens et médecin coordonnateur de l'EHPAD, prématurément décédé du Covid-19 alors qu'il était quotidiennement au service de ses patients lors de l'épidémie, la majorité municipale a émis le souhait de saluer sa mémoire en baptisant à son nom la structure dans laquelle il travaillait. M. le maire a relayé cette demande au conseil d'administration qui l'a adoptée à l'unanimité. Désormais, l'EHPAD de Dannemarie est renommé l'EHPAD Dr Pierre GILET, in memoriam.



Visite de Mme KLINKERT

Ministre déléguée auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion

Le 18 juillet dernier, Mme Brigitte KLINKERT, présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin et ministre déléguée à l'Insertion, s'est rendue à la **résidence Saint Jacques de l'ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace**. Elle y a été reçue par M. le maire Alexandre BERBETT, les conseillers départementaux Fabienne ORLANDI et Rémi WITH, le président de la communauté de communes Sud Alsace Largue Vincent GASSMANN et les responsables de la structure. Elle y a rencontré les résidents et le personnel de l'établissement pour échanger avec eux durant plus d'une heure, notamment au sujet de la crise sanitaire et du confinement du printemps.

Certains résidents volontaires se sont mués en guides passionnés pour faire découvrir à la ministre leur lieu de vie. Ce moment convivial et d'échange s'est poursuivi autour d'un brunch en extérieur lors duquel **Mme KLINKERT a souligné le travail, l'engagement, le courage et l'implication des personnels** durant la crise sanitaire.

La délégation a ensuite visité l'EHPAD où **la ministre et les élus ont échangé avec le personnel soignant et les résidents** pendant près d'une heure et demie. Elle y a une nouvelle fois salué le travail et le rôle primordial des équipes soignantes pendant la crise.

A l'issue de ces rencontres, M. le maire a remis à Mme KLINKERT un magnifique bouquet ainsi que la médaille de la Ville avant de lui faire signer le livre d'or.



UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

La rentrée 2020-2021 des associations a été très particulière cette année en raison du contexte sanitaire. Malgré tout, le tissu associatif dannemarien a répondu présent et a proposé une reprise des activités dans le respect des mesures sanitaires pour que leurs membres puissent s'épanouir au sein de leur activité. La municipalité salue leur implication et leur dévouement. Afin que la MJC puisse continuer à accueillir l'ensemble de ses adhérents lors des divers cours proposés, certaines activités ont été délocalisées à la salle Keller et au Foyer de la Culture. L'amicale des donneurs de sang de Dannemarie a répondu présente lorsque les stocks de sang ont été au plus bas cette année et ses membres ont activement soutenu les collectes de l'EFS. Le Relais des associations s'est pleinement investi malgré les restrictions sanitaires. Saluons également l'initiative des footballeurs du Racing Club Dannemarie emmenés par leur président Christian LUTTRINGER et leur entraîneur Sébastien ABIREZ qui ont apporté leur aide aux Restos du Cœur de Mulhouse en décembre dernier.

Chapeau bas enfin et surtout à toutes les petites mains bénévoles qui ont contribué à faire vivre toutes les associations dannemariennes au quotidien pendant les périodes de confinement et de couvre-feu. Grâce à vous, cette période difficile n'a pas été orpheline de solidarité et de convivialité.

Le second confinement et les diverses annonces gouvernementales ont porté un coup d'arrêt aux activités accueillant du public jusqu'au début de l'année 2021. Nous apportons tout notre soutien aux associations et à leurs membres. Nous espérons que 2021 permettra une reprise pleine et entière !



L'OHD

L'orchestre d'harmonie de Dannemarie a profité du confinement pour innover en nous gratifiant de plusieurs concerts vidéo diffusés notamment sur leur page Facebook.

Ils ont également trouvé de nouveaux lieux de répétition à l'air libre. Nous avons eu le plaisir d'écouter leur répertoire lors de la Fête des rues avec des morceaux qui ont régalé exposants et visiteurs d'agréables notes de musique.

FÊTE DES RUES

Malgré les incertitudes, la fête des rues a pu se tenir le 13 septembre, à la grande joie de tous les habitants, exposants et visiteurs. Le soleil était au rendez-vous pour cette 35^e édition.

Toutes les mesures de sécurité (gel hydroalcoolique, jauge d'accueil, comptage en temps réel des personnes entrant dans le périmètre par le policier municipal et des agents de sécurité, ...) mises en place par la municipalité et les organisateurs ont permis d'accueillir les nombreux visiteurs qui ont pu déambuler dans les rues du centre-ville. Ces moments de chaleur humaine et de convivialité retrouvés ont notamment été égayés par les expo-



13 SEPTEMBRE 2020

35^e ÉDITION DE LA FÊTE DES RUES ORGANISÉE PAR LE HARLEY DAVIDSON CLUB - DISSIDENTS

sants, les commerçants, les associations, le tout au son des notes du répertoire estival de l'Orchestre Harmonique de Dannemarie qui s'est produit sur la place de la 5^e DB. La municipalité remercie tout particulièrement le Harley Davidson Club - Dissidents pour l'organisation de l'événement. A l'année prochaine pour une 36^e édition que nous espérons encore plus réussie !



NOËL

La Covid a perturbé les festivités de Noël habituellement organisées à Dannemarie. Cette année, ce sont les ouvriers municipaux qui ont installé les décorations de Noël en ville, les services préfectoraux ayant refusé une dérogation aux membres des associations qui souhaitaient aider pendant la période du confinement. Néanmoins, la Ville remercie le Relais des associations pour son implication, le prêt de décors et de matériels (notamment les sapins offerts aux écoles de Dannemarie) ainsi que sa disponibilité.



FOYER DE LA CULTURE

Les établissements culturels ayant été durement frappés par la pandémie actuelle, le Foyer de la Culture ne fait pas exception à la règle : **8 mois de fermeture en 2020** incluant de nombreux spectacles et films annulés de même que des difficultés pour les associations d'assurer correctement leurs activités. Plusieurs manifestations ont quand même eu lieu avec notamment **le spectacle d'Anthony le magicien** en février qui a fait deux fois salle comble. A noter également, **la troupe de l'APCP** qui est montée sur les planches pour mettre en valeur la langue alsacienne ou **la journée de collecte du film alsacien** organisée en octobre et qui a permis de sauvegarder une partie de notre patrimoine. Il y a eu aussi **la Fête de la Musique** organisée malgré les restrictions (*voir article dédié*) ; restrictions qui, espérons-le, permettront tout de même au Foyer de retrouver une activité plus ordinaire en 2021.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin, Dannemarie fête depuis plusieurs années le passage à l'été grâce au Foyer de la Culture qui organise, sur son parvis, la Fête de la musique, moment de convivialité très attendu. Malheureusement, comme beaucoup d'évènements, il était impossible, cette année, de l'organiser dans les conditions habituelles. Dans une volonté de quand même proposer une animation pour égayer cette journée ensoleillée, l'idée d'une diffusion d'un **concert en direct, via Facebook** s'est imposée. La musique électronique a été mise à l'honneur avec un mix réalisé depuis la scène du foyer. **2 DJ** étaient aux platines : **Flotech**, incontournable de la scène mulhousienne et **Nexha**. Ce dernier, de son vrai nom Yazid Yahia, Dannemarien d'origine, fait aujourd'hui partie de l'UCPA de Lyon, l'une des plus prestigieuses écoles de DJ d'Europe.

Merci à eux d'avoir assuré le show pendant plus de 4 heures et nous vous donnons rendez-vous le 21 juin pour, nous l'espérons, une Fête de la musique en plein air et surtout, avec un public nombreux !



MÉDIATHÈQUE

L'accès à notre médiathèque, comme pour toutes les structures accueillant du public, a été perturbé au cours de cette année. Mais, hormis les périodes de fermeture complète imposées par décision gouvernementale, **de multiples initiatives ont été mises en place** pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux collections de la médiathèque, y compris pendant la période d'été. Ainsi, **des sacs à lire** thématiques ou surprises, contenant plusieurs ouvrages pour petits ou grands ont été constitués et rencontrent un beau succès. Une « **bib'retrait** » a été mise en place pour réserver un livre en ligne et venir le récupérer sur rendez-vous. Il était également possible de déambuler seul dans la médiathèque sur certains créneaux, à la découverte de l'intégralité de la collection.

Les recommandations sanitaires ont bien évidemment été appliquées (distanciation sociale, nombre maximum de personnes à l'intérieur du bâtiment, mise en quatorzaine des livres rapportés...) pour que le plaisir de la lecture puisse continuer en toute sécurité.

Enfin, dans un souci de préservation de l'environnement et pour **soutenir une bonne cause (aider les malades de Parkinson), un récupérateur de cartouches d'encre** a été installé.



BOÎTE À LIVRES

Petits et grands peuvent, depuis cet été, assouvir leur soif de lecture à tout moment grâce à la boîte à livres installée sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Réalisée grâce au savoir-faire des ouvriers communaux, la boîte représentant un livre ouvert aux couleurs de notre ville s'inscrit dans **la volonté de favoriser l'accès à la culture et favoriser le lien social**. Vous êtes invités à déposer vos livres (en bon état) et emprunter ceux laissés par les autres usagers. L'installation de bancs permet à tout un chacun de se perdre dans un livre ou d'échanger avec les nombreux autres lecteurs.

Bonne lecture à tous !!!



OUVERTURE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Comme nous nous y étions engagés durant notre campagne, nous avons ouvert les commissions municipales à l'ensemble des Dannemariennes et des Dannemariens. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de vous associer à la prise des décisions qui vous concernent. En date du 9 juin 2020, le Conseil Municipal a approuvé l'ouverture des commissions municipales et nous avons ensuite publié un appel à candidatures dans l'édition n°31 du *Parenthèse* paru en juin 2020. Durant l'été, nous avons pu enregistrer un total de 20 candidatures. Cela témoigne de fort belle manière votre volonté de vous impliquer au service de Dannemarie et nous vous en remercions. Par conséquent, le Conseil Municipal a décidé de retenir l'intégralité des candidatures déposées.

Suite à ces nominations, nous avons le plaisir de vous communiquer la liste des commissions municipales ainsi que leurs membres :

Commission TRAVAUX ET URBANISME

Alexandre BERBETT

Dominique BRANCART, Eric DION, Marie-Laure DZIURDZI, Evelyne LAKOMIAK, Frédéric PFIRSCH, Paul MUMBACH, Hugues DEMICHEL, Hubert HAUSSE, Priscillia BIENTZ, Adeline PHILIPPE, José RICKLIN, Luc SIMET, Michel PACCELLIERI, Dominique WALTER.

Rôle : Suivi et étude des projets liés aux travaux et à la gestion de l'espace public.

Commission FINANCES

Catherine GRETER

Alexandre BERBETT, Nicolas HOLLEVILLE, Kévin BENNATO, Paul MUMBACH, Léonard SCHERRER, Luc ROUSSET, Arnaud NUSSBAUMER, Michel PACCELLIERI.

Rôle : Examen des questions liées à la préparation, à l'exécution du budget ainsi qu'à l'état des emprunts.

Commission TOURISME

Catherine GRETER

Nicolas HOLLEVILLE, Marion SCHNOEBELN, Sylvain THEVENOT, Marie-Laure DZIURDZI, Paul MUMBACH.

Rôle : Suivi et examen des projets de développement touristique.

Commission ENVIRONNEMENT, ÉCONOMIE ET COMMUNICATION

Nicolas HOLLEVILLE

Alexandre BERBETT, Marie-Laure DZIURDZI, Clara GRIMONT, Kévin BENNATO, Dominique THIEBAUX, Frédéric PFIRSCH, Sylvain THEVENOT, Paul MUMBACH, Dominique STROH, Nathalie THOMAS, Valérie FAFFA, Marie-Odile STEIMER.

Rôle : Suivi et examen des dossiers liés à l'agriculture, la protection de l'environnement, le développement du commerce local et des moyens de communication

Commission ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Evelyne LAKOMIAK

Catherine GRETER, Céline BOYER, Clara GRIMONT, Hugues DEMICHEL, Virginie DURIER.

Rôle : Suivi des dossiers liés à l'action sociale et aux affaires familiales.

Commission CULTURE ET PATRIMOINE

Sylvain THEVENOT

Catherine GRETER, Evelyne LAKOMIAK, Laurette LENA, Jean-Marie GARDELLA.

Rôle : Suivi et examen des dossiers liés à développement culturel, à la gestion de la médiathèque et à la mise en valeur de notre patrimoine communal.

Commission VIE ASSOCIATIVE ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Céline BOILLAT

Kévin BENNATO, Clara GRIMONT, Evelyne LAKOMIAK, Marion SCHNOEBELN, Dominique THIEBAUX, Dominique STROH, Laurette LENA, Priscillia BIENTZ, Arnaud NUSSBAUMER, Natacha RAGOBERT, Paul MUMBACH.

Rôle : Suivi des projets de manifestations et attribution de subventions aux associations.

Commission AFFAIRES SCOLAIRES ET CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Frédéric PFIRSCH

Alexandre BERBETT, Nicolas HOLLEVILLE, Céline BOYER, Hugues DEMICHEL, Priscillia BIENTZ, Virginie DURIER, Natacha RAGOBERT, Agnès BARRANCA.

Rôle : Suivi des relations avec les écoles et création du Conseil municipal des Enfants.

Commission CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE LOCALE

Kévin BENNATO

Catherine GRETER, Evelyne LAKOMIAK, Virginie BLUMERT, Sébastien HEIT, Mickaël SCHLIENGER

Rôle : Élaboration d'actions visant à consulter et à faire participer les habitants aux prises de décisions. Organisation de la « Journée Citoyenne » et du « parcours citoyen ».

Commission JEUNESSE ET ANIMATIONS

Kévin BENNATO

Céline BOILLAT, Catherine GRETER, Evelyne LAKOMIAK, Dominique STROH, Laurette LENA, Virginie BLUMERT, Arnaud NUSSBAUMER, Natacha RAGOBERT.

Rôle : Suivi et examen des dossiers visant à développer les animations pour la jeunesse.

Nous remercions les volontaires de leur implication au sein de l'ensemble de ces commissions qui permettra d'enrichir les débats avec leurs idées et propositions.

Les premières réunions des commissions municipales ont pu avoir lieu dès le mois de septembre avec notamment la commission des affaires scolaires qui a ouvert le bal. À ce titre, un certain nombre de décisions ont d'ores déjà pu être prises au sein des différentes commissions dont nous vous proposons un résumé ci-dessous :

Affaires scolaires :

- » Avis favorable à la création du Conseil Municipal des Enfants.
- » Avis favorable pour demander une participation aux communes dont les enfants sont scolarisés à Dannemarie. Une réunion avec les maires du secteur sera organisée.
- » Modification des critères de délivrance des dérogations scolaires.

Finances :

- » Etude et approbation du projet de budget élaboré pour l'exercice 2020.

Urbanisme et Travaux :

- » Avis favorable pour la réalisation d'une étude de sécurité en vue de réaliser des travaux d'aménagements de sécurité, notamment Rue de Bâle.
- » Mise en place d'un feu tricolore dit « feu-récompense » afin de sécuriser la place de l'Hôtel de Ville qui viendra en remplacement des ralentisseurs.
- » Validation des modifications du Plan Local d'Urbanisme.

» Validation de la pose d'un bouton-poussoir piéton et d'un dispositif « récompense » sur le feu tricolore situé au niveau du pont SNCF rue de Delle.

» Suppression des bacs à fleurs (carrefour Rue St Léonard – Rue de Bâle) et mise en place d'un marquage au sol « double-file » au STOP situé dans ce même carrefour pour faciliter les dépôts à gauche ou à droite.

Vie Associative et personnes en situation de handicap :

- » Modification des modalités de versement des subventions d'investissement aux associations.
- » Avis favorable au remboursement de la taxe foncière pour les associations propriétaires de leurs locaux.
- » Approbation des nouveaux règlements intérieurs de la salle communale et de la salle Keller.

Environnement, Economie et Communication

- » Végétalisation du cimetière
- » Végétalisation de la place de l'Hôtel de Ville ainsi que de la place de la 5ème DB
- » Sécurisation de l'aire de jeu place de la 5° DB
- » Modification du fleurissement de la Ville pour 2021 avec de nouvelles variétés plus économes en eau.
- » Proposition de participation à la Journée « Haut-Rhin propre » et d'une campagne de sensibilisation des enfants sur le ramassage des déchets
- » Mise en place d'une demi-journée « ramassage des déchets »
- » Modification du format des bulletins municipaux
- » Validation de la proposition de mise en place d'une vitrine « double-face » sur la place de l'Hôtel de Ville et modification de l'emplacement de certains tableaux d'affichage.

Comme vous pouvez le constater, l'ouverture des commissions municipales s'est suivie de nombreux échanges riches en propositions et un panel très large de sujets a été abordé, preuve qu'une réelle démocratie participative se met en place au sein de notre commune, comme nous le souhaitons. Forts de ce dynamisme, les travaux menés en commissions ont d'ores et déjà permis d'aboutir à la prise d'un nombre important de décisions.

PROPRETÉ EN VILLE

Dans l'optique d'améliorer la propreté en ville, nous avons entrepris, en concertation avec les membres de la commission « Environnement », un certain nombre d'actions ou d'ajustements :

» La commission a proposé d'installer 4 poubelles supplémentaires (au format adapté et ne permettant pas d'y insérer de gros sacs poubelles) afin de réduire la quantité de déchets que l'on peut trouver en ville et ce à des endroits stratégiques munis de caméras de vidéo protection pour détecter des éventuels dépôts sauvages d'ordures ménagères.

» Une journée de ramassage des déchets a été organisée le samedi 23 janvier 2021 à laquelle les élus ont été appelés à participer. Cette action a pour but de sensibiliser tout un chacun sur les questions environnementales et sur l'importance du respect de l'espace public.

» Une campagne de sensibilisation à la propreté en ville, qui pourrait être menée par le Conseil Municipal des Enfants, est également à l'étude et pourrait se concrétiser en 2021.

VOTRE MAIRIE S'ADAPTE

Afin de faire face à la crise sanitaire liée au COVID-19, nous avons pris un ensemble de mesures afin de nous adapter à cette situation inédite.

Tout d'abord, nous avons instauré un « **Plan Communal de Reconfinement** » permettant la continuité du service public tout en veillant à la sécurité des agents municipaux :

» Les horaires d'accueil de la mairie ont été réadaptés et une permanence téléphonique a été mise en place.

» Un protocole sanitaire a aussi été défini pour les écoles afin de préserver au maximum la santé de nos enfants et d'échelonner les arrivées et les départs. Des masques ont été fournis gratuitement à tous les enfants par la municipalité.

» Soutien aux aînés : les référents de quartier ont régulièrement pris contact avec nos aînés afin de prendre de leurs nouvelles et maintenir un lien social ou leur proposer une aide en cas de besoin.

» Une réserve communale et citoyenne a été constituée, comptant dans ses rangs plusieurs habitants bénévoles de Dannemarie qui ont choisi de s'engager durant la crise en accomplissant des tâches diverses au profit des aînés et des personnes fragiles et isolées. La municipalité les remercie pour leur engagement citoyen.

Naturellement, vos élus restent à vos côtés et l'ensemble de ces actions seront reconduites dans l'éventualité où la situation venait à nouveau à l'exiger.

LÉGENDE

- 1 Ancienne mairie- MJC
- 2 Atelier communal
- 3 Centre de Secours
- 4 Centre Malraux
- 5 Club Canin
- 6 Cimetière-Nécropole nationale 14/18
- 7 Collège Jean Monnet
- 8 Communauté de communes SUD ALSACE LARGUE
- 9 COSEC
- 10 Ecole de musique
- 11 Ecole élémentaire Albert Schweitzer
- 12 Ecole maternelle
- 13 Eglise catholique St-Léonard
- 14 Etang de pêche du Lattloch
- 15 Foyer de la Culture / salle de spectacle / Salle Keller
- 16 Foyer St-Jacques / MRS
- 17 Gare
- 18 Gendarmerie
- 19 EHPAD
- 20 Hôtel de Ville
- 21 IME
- 22 IMPRO/ESAT
- 23 Jardins familiaux
- 24 Médiathèque
- 25 Centre des finances publiques
- 26 Pôle petite enfance
- 27 Poste
- 28 Relais Nautique
- 29 Relais du Port/Point INFO
- 30 Salle de gymnastique "La Dannemarienne"
- 31 Salle polyvalente
- 32 Stade omnisports
- 33 Skate-park
- 34 Terrains de tennis
- 35 Verger-école
- 36 VOCO
- 37 Zone artisanale
- 38 WC public

INDEX DES RUES

ANCIENS COMBATTANTS (PASSAGE DES).....	B2-C2
ANDRÉ MALRAUX (RUE).....	B2
BALE (RUE DE).....	B2-D1
BASSIN (RUE DU).....	A1-B1
BATELIERS (RUE DES).....	B1
BELFORT (RUE DE).....	A1-B2
BILEUETS (RUE DES).....	D2
BRIGADE ALSACE LORRAINE (RUE).....	B2
CANAL (RUE DU).....	B1
CAPUCINES (RUE DES).....	D2
CARAVELLE (RUE DE LA).....	B1
CERNAY (RUE DE).....	B1-C1
CHAMPS (RUE DES).....	B1
CHOPIN (IMPASSE).....	B1-C1
54 D. B. (PLACE DE LA).....	C2
COQUELICOTS (RUE DES).....	D2
CORVETTE (ALLÉE DE LA).....	B1
DELLE (RUE DE).....	A2-B2
ÉCOLES (RUE DES).....	B2
ÉCOLEIERS (SENTIER DES).....	B1
ENFANTS (CHEMIN DES).....	B2
FLEURS (RUE DES).....	C1
FORÊT NOIRE (IMP. DE LA).....	B1-C1
FRÉGATE (RUE DE LA).....	B1
FULLEREN (RUE DE).....	B2-C2
GARE (RUE DE LA).....	C2
GOELETTE (ALLÉE DE LA).....	B1
GYMNASTES (RUE DES).....	C2
HENRI OUVANT (RUE).....	C2
HÔPITAL (RUE DE LA).....	C2
HOTEL DE VILLE (PLACE DE LA).....	B1-B2
JARDINS (RUE DES).....	C1-C2
JEANNE ET EMILE SIRLIN (ALLÉE).....	B2
JONQUILLES (RUE DES).....	D2
LARGUE (RUE DE LA).....	A2-B2
LILAS (RUE DES).....	A1-B1
MARCHÉ (RUE DU).....	B2
MOZART (IMPASSE).....	B2
MUGUET (RUE DU).....	D1
NEUVE (RUE).....	B2
PERCE NEIGE (RUE).....	D1
PETITE FONTAINE (RUE DE LA).....	B1-B2
PHARE (ALLÉE DU).....	B1
POSTE (SENTIER DE LA).....	C2
PRES (RUE DES).....	B1
PRIMEVERES (RUE DES).....	A2
RÉSERVOIR (RUE DU).....	B3
ROSES (RUE DES).....	D2
ROSEAUX (ALLÉE DES).....	B1
SAINT LÉONARD (RUE).....	B2
STADE (RUE DU).....	A2
THIEBAUT HENNING (PLACE).....	B2
TILLEULS (RUE DES).....	B2-C2
VERGERS (RUE DES).....	B2
VIADUC (RUE DU).....	A2
27 NOVEMBRE (RUE DU).....	B1
VOSGES (RUE DES).....	B1-C1
WITTIG (RUE MONIQUE).....	B2



VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Comme nous nous y étions engagés dans notre programme électoral, l'équipe municipale a engagé une réflexion autour de la végétalisation du cimetière, le but étant de remplacer les graviers des allées par une surface enherbée. Les maires des communes de Gommersdorf et Wolfersdorf avec qui Dannemarie partage le cimetière (même paroisse) ont été associés au projet. Il a été décidé de faire appel à l'association Appuis, spécialisée dans ce type de réalisation, pour l'ensemencement alors que la préparation du terrain a été effectuée par les ouvriers municipaux des trois communes. Un espace test a été défini, dans le prolongement du cimetière militaire jusqu'au carré du souvenir. Les travaux se sont déroulés le 8 octobre 2020.

La végétalisation du cimetière apporte plusieurs avantages : les semences choisies poussent très lentement et ne nécessitent qu'une à deux tontes par an. De ce fait, l'entretien est moins important tant en temps qu'en volume horaire par agent. De plus, vous avez pu noter une amélioration du confort de marche : le terrain est plus souple et on ne

1500€ D'ÉCONOMIES

Les travaux en régie ont permis une économie de 1500€.

1542,54€

Le coût total du chantier a été réparti au prorata du nombre d'habitants de chaque commune. Pour Dannemarie, le coût a été de 1542,54€ HT.

s'enfonce plus dans le gravier. Enfin, le côté esthétique n'est pas à négliger : nous avons désormais un cimetière moins minéral, moins gris et plus vert. Ajoutons également que, le long des murs d'enceinte du cimetière, ont été semées des fleurs de prairie, plus hautes que l'herbe des allées spécialement étudiée pour un usage piétonnier.

Plusieurs panneaux explicatifs vont être installés à l'entrée du cimetière et autour de la zone de test. Si ce premier essai s'avère concluant, une deuxième phase de travaux est prévue pour septembre 2021 englobant la moitié des espaces piétonniers du cimetière.



Si ce premier essai s'avère concluant, une deuxième phase de travaux est prévue pour septembre 2021.



NOUVEAU PLAN DE FLEURISSEMENT

Dans le cadre d'une démarche éco-responsable, la Ville modifie son plan de fleurissement pour 2021.

2020 a été marquée par de fortes chaleurs avec épisodes caniculaires, une pluviométrie en chute libre ainsi qu'un débit de la Largue à son plus bas en plein été (étiage de 180 m³/s au lieu de 300 m³/s à la même période).

L'arrêté préfectoral du 29/07 est venu modifier les autorisations de consommation d'eau, notamment avec une interdiction d'arrosage de 9h à 20h.

Les services municipaux se sont adaptés avec de nouveaux horaires d'arrosage (5h-9h et 20h-22h) et préserver le fleurissement de la ville ainsi que le magnifique travail des agents des espaces verts.

Au vu des sécheresses de plus en plus intenses dans notre région et dans un souci de protection de la ressource en eau, la Ville a décidé de modifier son plan de fleurissement pour l'an prochain. Seront ainsi limitées les fleurs gourmandes en eau et privilégiés les plants pluriannuels dans certains massifs. Des vivaces seront ainsi plantés et feront diminuer les coûts d'acquisition pour les prochaines années tout en préservant un fleurissement pérenne sur le territoire communal. Certaines zones ne seront plus fleuries, comme le mur du presbytère ou les jardinières de la rue de Belfort (problème de visibilité des automobilistes). Les entrées de ville seront retravaillées avec des plantes pluriannuelles, notamment des glycines.

Une démarche éco-responsable

DÉRATISATION

Au vu des retours de nombreux habitants, la municipalité a procédé à une campagne de dératisation, en collaboration avec les services assainissement de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue (CCSAL), sur une partie du territoire communal. La société DKM Experts a posé 70 boîtes piège en surface et traité le réseau d'assainissement entre

le 12 octobre et 2 novembre. Les résultats ont été très positifs avec près de 25kg de produit raticide consommé. Les signalements de rats se sont interrompus.

Sur les conseils de la société et afin d'éviter une nouvelle prolifération de rongeurs, la commune entreprendra, toujours en lien avec la CCSAL, une nouvelle campagne au printemps puis annuellement.

A noter que, sur les 70 boîtes posées à l'origine par DKM, une trentaine n'ont pas été retrouvées par le prestataire. Merci à ceux qui les auraient malencontreusement déplacées ou conservées de les ramener en mairie pour restitution à l'entreprise.

1000€

Coût de la dératisation

■ RÉORGANISATION DES SERVICES

Des services réorganisés pour plus d'efficacité au service des habitants

Dès sa prise de fonctions, l'équipe municipale a souhaité apporter un certain nombre d'ajustements au niveau du fonctionnement des services municipaux.

Arrivées et départs

Les nouveaux agents ayant intégré la collectivité en 2020 :

■ Cindy VIDALE au poste d'informaticienne et de chargée de communication :



■ Maya-Line STEIMER qui effectue un service civique et vient en aide aux usagers lors de leurs démarches (demande de certificat d'immatriculation, démarches en ligne).



La commune a également salué le départ en retraite de Sylvie SCHILLING, directrice générale des services, au 31 décembre. Arrivée à Dannemarie en 2017, elle a auparavant exer-



cé à la commune d'Altenach, au Sivom de la région de Dannemarie, puis à la Communauté de communes de la Porte d'Alsace. La ville de Dannemarie, ses élus et l'ensemble du personnel lui souhaitent une belle retraite bien méritée.

Nouvelle organisation du service technique

Les missions et fiches de poste de l'ensemble des agents ont été revues, notamment celles du responsable du service Frédéric HAN-SER (coordination du service, dossiers techniques, suivi de chantier) et de son adjoint Jean-Luc ROTH (chef d'équipe, coordination du travail sur le terrain).

Une réunion mensuelle du service a été instaurée afin d'améliorer son fonctionnement, avec une nette amélioration au cours des derniers mois.

Des horaires adaptés pour les habitants

Promesse de campagne oblige, les horaires d'ouverture de l'accueil du public ont été revus (hors période de confinement ou de couvre-feu).

Cette ouverture en nocturne permet aux personnes travaillant aux heures de bureau de prendre des rendez-vous en mairie sans devoir poser un jour de congés. Les premières soirées d'ouvertures ont connu une grande affluence, preuve que ce changement répond à un vrai besoin de la population.

HORAIRES DE LA MAIRIE

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H
SAUF LE MARDI JUSQU'À 20H.

■ FIBRE : LE TRÈS HAUT DÉBIT À DANNEMARIE

Les objectifs principaux du projet Rosace sont d'éviter la fracture numérique et de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire alsacien. La capacité de la fibre optique à transmettre très rapidement des informations va permettre le développement de nouvelles applications telles que : la domotique, la télé-surveillance, la télémédecine, le télétravail, l'e-commerce, les visio-conférences, l'e-économie, l'e-éducation, l'e-service public.

Un autre avantage de la fibre optique est qu'il n'y a pas de perte de débit même sur de longues distances.

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique, études puis travaux, permettant une connexion internet à très haut débit sont terminées pour la commune de Dannemarie. L'ouverture commerciale est effective sur les 4 plaques techniques de la commune. La quasi-totalité des habitations (à l'exception de quelques collectifs) est éligible. Après avoir constaté son éligibilité, chaque foyer peut souscrire un abonnement à la fibre et bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

Pour vérifier si votre logement est éligible à la fibre : www.rosace-fibre.fr.

Attention, les immeubles collectifs de 4 logements et plus nécessitent l'autorisation du copropriétaire, bailleur ou syndic. Renseignez-vous auprès d'eux avant toute chose sur : <http://bit.ly/38yyowr>

Pour tout savoir sur les modalités de raccordement à la fibre : <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace>

Fibrage des bâtiments communaux

Tout comme les particuliers, les services publics ont pu en bénéficier. Ainsi, de septembre à novembre, les bâtiments municipaux suivants ont été raccordés par notre fournisseur d'accès internet, Alsace Fibre : la mairie, l'ancienne mairie, le Foyer de la Culture, la médiathèque, la salle polyvalente et le Mémorial.

Ainsi, les services municipaux, les associations et les habitants qui ont accès à ces locaux peuvent bénéficier d'une vitesse de connexion largement supérieure qui s'adapte aux nouveaux besoins : télétravail, démarches en ligne, etc.

LA FIBRE EN ALSACE

- LANCEMENT DU PROJET EN 2016
- FIN PRÉVUE DES TRAVAUX EN 2022
- 700 COMMUNES
- 380 000 PRISES
- 16 000 KM DE FIBRE EN ALSACE

Qu'est-ce que la fibre optique ?

Entourée d'une gaine protectrice en plastique, la fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter des données par le biais d'un signal lumineux. Celle-ci permet de transmettre des quantités de données à la vitesse de la lumière, quasiment sans limitation de débit. En effet, à la différence du cuivre, le débit n'est quasiment pas altéré par la distance et peut être symétrique, c'est-à-dire identique pour la réception (débit descendant) et l'envoi de données (débit ascendant).

Est-elle dangereuse ?

Contrairement aux technologies sans fil, le réseau fibre optique n'est pas facilement piratable et ne présente pas de risque pour la santé.

Le transport de la lumière ne provoque aucun rayonnement électromagnétique. Donc il n'y a aucun risque inhérent aux ondes électromagnétiques.

L'intérêt de la fibre pour les entreprises :

Les acteurs du monde économique, utilisateurs du Très Haut Débit en témoignent : la fibre optique améliore la productivité, la compétitivité, la gestion et l'émergence de nouveaux services.

Quelques exemples :

- Le développement du télétravail
- Augmentation des opérations en ligne grâce à la rapidité d'exécution et d'envoi.
- Une sécurité accentuée
- Accès à de nouveaux outils : virtualisation, voix sur IP, messagerie et agenda partagés, sauvegarde sécurisée, vidéo-surveillance, E-Business, etc.

L'intérêt de la fibre pour les particuliers :

- Un accès ultra-rapide à Internet (avec un débit de 10 à 100 fois supérieur à l'ADSL),
- La télévision ultra haute définition et tous les services interactifs associés,
- Un confort par l'utilisation simultanée et performante de plusieurs appareils connectés à la même source internet.
- De nouveaux usages (télétravail, télémédecine, domotique etc.

EN CHIFFRES

- EN MOYENNE, ON COMPTE 8 ÉCRANS PAR FOYER.
- LA FRANCE COMPTE 29,3 MILLIONS D'ABONNEMENTS INTERNET À HAUT ET TRÈS HAUT DÉBIT SUR RÉSEAU FIXE.
- LES FRANÇAIS POSSÈDENT À 75% UN SMARTPHONE, 78% UN ORDINATEUR, 41% UNE TABLETTE.
- EN MOYENNE PAR SEMAINE, ON PASSE 18H À REGARDER LA TÉLÉVISION SUR UN TÉLÉVISEUR, 18H À UTILISER INTERNET ET 5H À REGARDER DES VIDÉOS, DES FILMS OU D'AUTRES PROGRAMMES AUDIOVISUELS SUR INTERNET.
- 65% DES FRANÇAIS EFFECTUENT DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE.
- 61% DES FRANÇAIS EFFECTUENT DES ACHATS EN LIGNE.
- 59% DES INTERNAUTES SONT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.
- 50% DES FRANÇAIS UTILISENT INTERNET POUR RECHERCHER DES INFORMATIONS SUR LEUR SANTÉ OU CELLE D'UN PROCHE.

VISITE DE TERRAIN VEOLIA

Le 6 octobre, les conseillers municipaux ont visité les installations d'eau potable de la Ville. Le point de captage, situé à Hindlingen en pleine forêt, permet l'alimentation en eau de Dannemarie. Après un long trajet qui la fait traverser les villages de la vallée de la Largue depuis Hindlingen, la conduite d'eau ravitaille le réservoir situé dans la rue du même nom qui distribue ensuite le précieux liquide dans les différents quartiers de Dannemarie. Grâce aux explications du gestionnaire Véolia, les élus ont ainsi pu se familiariser avec cet outil essentiel et constater par eux-mêmes l'état général des équipements, les mesures de sécurité et de contrôle effectuées très régulièrement sur le réseau d'aduction d'eau potable de la commune.



COMMÉMORATIONS

Le devoir de mémoire honoré

Malgré les restrictions sanitaires de 2020, la commune a tenu à maintenir les commémorations habituelles.

Le 8 mai pour l'anniversaire de la capitulation allemande lors de la Seconde Guerre mondiale, le 13 juillet pour la fête nationale et le 11 novembre pour l'anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, les autorités communales se sont retrouvées au monument aux morts pour des cérémonies intimistes, dans la limite des 10 personnes autorisées.

Le 11 novembre en particulier, une cérémonie simple, solennelle mais émouvante s'est déroulée en présence d'Alexandre BERBETT (Maire), Sylvain THÉVENOT (Adjoint au maire), Kevin BENNATO (Conseiller délégué), Daniel DIETSCH (Président de l'Union Nationale des Combattants section Dannemarie), Michel DARDINIER (Porte-drapeau de l'UNC), Daniel MICHALOWICZ (Vice-Président de l'Union des Officiers de Réserve de la Région de Mulhouse) et Sabine DREXLER (Sénatrice du Haut-Rhin).

Après la lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, monsieur le maire a rappelé le destin singulier des Alsaciens-Lorrains qui ont combattu des deux côtés et dans leur grande majorité sous l'uniforme allemand. La ville de Dannemarie et l'UNC ont déposé chacun une gerbe en mémoire des victimes militaires et civiles de la Grande Guerre. Après une minute de silence, les participants ont entonné une poignante Marseillaise a cappella.



Les tombes des anciens maires fleuries

A l'occasion de la Toussaint, la municipalité a tenu à honorer les anciens maires de Dannemarie inhumés au cimetière communal. Le maire Alexandre BERBETT et les adjoints Catherine GRETER, Sylvain THÉVENOT et Céline BOILLAT ont déposé dix gerbes sur les tombes des anciens édiles pour les remercier de leur engagement au service de notre ville.

GEORGES NOBLOT (1877-1881)
EUGÈNE RICKLIN (1895-1902)
ALBERT CENTLIVRE (1902-1914 ; 1919-1934)
LOUIS SCHAEFFER (1914 ; 1935-1940)
EMILE RICKLIN (1915)
HENRI STECK (1915-1919)
JOSEPH RISS-STROLZ (1919)
MARCEL MESSERLIN (1945-1959)
RAYMOND MERTZWEILLER (1959-1983)
JEAN-LOUIS PREMERSDOERFER (2001-2008).

Nous avons rarement attendu la fin d'une année, qu'en 2020. Si cette guerre contre la maladie n'est pas encore gagnée, nous devons pourtant tous garder espoir et nous serrer les coudes.

À chacun de nous de (re)mettre en pratique les verbes respecter, aider, soigner, aimer.

À chacun d'être bienveillant avec sa famille, ses amis, ses voisins, personne ne doit rester isolé.

Nous avons une pensée émue pour ceux qui ont perdu un être cher, mais aussi solidaire pour tous les corps de métier mis à mal par cette pandémie. Les commerçants Dannemariens ont été dynamiques et ont su rapidement s'adapter, d'autres ont malheureusement dû tirer le rideau de façon temporaire, aussi aidons-les à survivre en achetant du « prêt à emporter ». La quasi-totalité de nos associations est à l'arrêt, fragilisant leur trésorerie, mais coupant surtout le lien social. N'oublions pas de décrocher nos téléphones ou d'utiliser les réseaux sociaux pour prendre des nouvelles, encourager ces acteurs indispensables à notre vie quotidienne.

Et la liste de mise à mal n'est pas exhaustive... Toutefois si cette pandémie a un côté obscur, nous devons ouvrir les yeux et découvrir ses côtés positifs avec une évolution de la hiérarchie des valeurs : LA FAMILLE qui occupe désormais une place essentielle pour la grande majorité, L'ÉCOLOGIE avec moins d'émissions de CO2, l'évolution de la biodiversité, l'augmentation de l'économie circulaire..., L'EMPLOI et donc la prise de conscience de l'importance des entreprises dans le tissu économique et social autour de nous.

Nous devons tous garder confiance, ne pas oublier que nous sommes responsables de notre destin et agir en conséquence.

Il nous est plus que jamais indispensable d'apporter du passé pour mieux aborder l'avenir !

C'est là que notre Mémorial de Haute Alsace jouera pleinement son rôle pour vous, les scolaires, mais également pour le Sundgau et bien au-delà. Nous avons la chance d'avoir une association profondément passionnée à la réalisation de cette exposition pour en faire profiter toute la population dans les décennies à venir. La réhabilitation de ce bâtiment si cher aux Dannemariens ne pourra laisser personne indifférent et nous vous invitons tous à le visiter.

En attendant le retour d'une vie normale, prenez soin de vous et vos proches et Bonne Année 2021.

L'équipe minoritaire, Dominique Stroh, Laurette Lena, Hugues Demichel, Paul Mumbach

SERVICES AUX HABITANTS : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ALSACE LARGUE

ACTION SOCIALE-FAMILLE

Petite enfance-enfance-Jeunesse

Le service action sociale-services aux Familles assure une prise en charge linéaire de l'enfant de 0 à 17 ans à travers différentes structures et services. La collectivité propose un accueil de vos enfants dès 10 semaines à 3 ans dans deux multi-accueils à Dannemarie et à Seppois-Le-Bas et dispose de 160 assistants maternels répartis sur le territoire.

Contacts et démarches

► Pour obtenir des informations sur tous les modes d'accueil, vous inscrire aux activités ou demander la liste des professionnels de la petite enfance : *Relais Petite Enfance / Ram Sud Alsace Largue - Antenne de Dannemarie : ram-dannemarie@sudalsace-largue.fr 03 89 08 04 80*

► Pour inscrire votre enfant de 3 mois à 3 ans en crèche-multi-accueil :

*Pôle enfance jeunesse intercommunal
13 rue du stade 68210 à Dannemarie
pole-enfance@sudalsace-largue.fr
03 89 08 04 80*

Portail Famille

Un service en ligne personnalisé et sécurisé permet d'effectuer les démarches d'inscription de vos enfants dans les structures d'accueil périscolaire et extrascolaires, de gérer vos réservations pour les cantines et les activités proposées par la communauté de communes.

Créer votre compte

► Rendez-vous sur le site sudalsace-largue.fr Onglet « en 1 clic / portail famille » <https://sudalsacelargue.portail-familles.net/> et suivre les instructions.

Transports scolaires :

Pour les lignes de transports scolaires au départ ou à l'arrivée des collèges de Dannemarie, Montreux-Château, Altkirch, et du lycée d'Altkirch.

► Demande du titre de transport de votre enfant sur le portail en ligne (FLUO - Le site de tous vos itinéraires en région Grand Est) www.fluo.eu/fr. Une fois votre demande faite, le titre de transport sera transmis à votre enfant par son établissement scolaire.

► Contacts et informations : 03 89 07 24 24 accueil-jeunesse@sudalsace-largue.fr

Mobilité des séniors : Taxi des aînés

La CCSAL assure une aide à la mobilité de 150 € par an pour les personnes de 75 ans et plus qui habitent sur le territoire.

Conditions d'accès et modalités d'utilisation du service disponibles sur le site internet-onglet « mobilité et transport- taxi des aînés ».

Contacts et démarches

► Inscription en ligne ou sur rendez-vous muni du formulaire et des pièces justificatives (pièce d'identité, justificatif de domicile, RIB) *CCSAL - 7 rue de Bâle 68210 Dannemarie
accueil-jeunesse@sudalsace-largue.fr
03 89 07 24 24*

TAXI DES AÎNÉS
Ma mobilité facilitée

50%
de votre trajet est pris en charge par votre collectivité dans la limite de 150€ par an et par personne

QUOI ? C'est Un service de transport à la demande mis en place par la communauté de communes Sud Alsace Largue avec un accompagnement financier de la collectivité

POUR QUI ? Toute personne, habitant le territoire de la communauté de communes Sud Alsace Largue, âgées de 75 ans et plus.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ALSACE LARGUE

Comment S'INSCRIRE ?
En remplissant le formulaire sur internet OU en me rendant dans ma Mairie ou au siège de la communauté de communes avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et un RIB.

UN SERVICE PROPOSÉ PAR LE PÔLE ACTION SOCIALE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Comment ça MARCHE ?
Je m'inscris impérativement auprès du service Pôle Action Sociale
Je planifie et effectue mon trajet avec la société de taxi de mon choix
Je paie l'intégralité de ma course et demande un justificatif
Je demande mon remboursement de 50%** à l'interco :
• Avant le 30 septembre de chaque année.
• A tout moment si j'atteins le plafond subventionnable en cours de période.

03 89 07 24 24
sudalsace-largue.fr

TRAJETS ?
Tous les trajets à l'intérieur du territoire intercommunal
Les trajets pour raisons médicales vers les hôpitaux d'Altkirch, Mulhouse, Belfort et Trévenans hors du territoire intercommunal et vers des maisons de repos et de convalescence*
* à l'exception des trajets pris en charge par des organismes de type sécurité sociale, MSA, mutuelles...

Communauté de Communes Sud Alsace Largue
7 rue de Bâle 68210 DANNEMARIE
03 89 07 24 24 | info@sudalsace-largue.fr

Maison des Ados-Antenne du Sundgau

Des permanences de la MDA68 permettent aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et à leurs familles de bénéficier d'un lieu d'écoute.

Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, psychologues, assistantes sociales, infirmières et éducateurs spécialisés se tient à la disposition des jeunes et de leurs proches. Consultations spécialisées et consultations confidentielles gratuites sur place.

Contacts et démarches

► Prise de rendez-vous par mail via le formulaire sur le site internet : Maison des Ados 68 maisondesados.haut-rhin.fr / 03 89 32 01 15

► Permanences à Dannemarie

Les mardis de 14h à 17h

Espace Solidarité

17 rue de Belfort 68210 Dannemarie

PRODUITS RÉSIDUELS MÉNAGERS

La Communauté de Communes de Communes Sud Alsace Largue est en charge des collectes et du traitement des déchets ménagers recyclables et non recyclables et vous accompagne au quotidien dans vos gestes de tri.

Rappel de quelques consignes de tri et collecte à Dannemarie

La collecte des recyclables (bacs verts et sacs jaunes) est effectuée le mercredi. Pensez à sortir votre bac et/ou votre sac la veille de la collecte ! (La collecte des recyclables du 14 juillet sera rattrapée le samedi 17 juillet 2021). Les sacs jaunes sont disponibles pour les usagers de Dannemarie en mairie ou au siège administratif de la communauté de communes, au 7 rue de Bâle.

Collecte des ordures résiduelles ménagères : est effectuée le mardi. Pensez à sortir votre bac la veille de la collecte !

La collectivité fournit un bac à puce (bac noir et orange) à chacun des foyers pour la collecte des produits résiduels ultimes (non recyclables). Ce système dit de "pesée embarquée" prend en compte le poids de votre bac et le nombre de levées dans l'année.

Merci de vous inscrire en contactant le service dès votre emménagement ou lors de votre déménagement.

Vous disposez également de différents points de collecte sur la commune pour :

► Bacs à verre : Gendarmerie, Parking Intermarché, place de la gare,

► Textiles : Gendarmerie, parking Intermarché, rue des écoles, rue des jardins

► Déchets verts : zone industrielle - rue des silos

► Collecteur chaussures : parking Intermarché
Points de collectes disponibles sur la carte interactive du site internet.

Pour toutes les autres consignes et dates de collecte, vous pouvez vous reporter au calendrier et consignes de tri disponibles sur le site internet de la collectivité : sudalsace-largue.fr (Onglet produits résiduels ménagers) et au portail en ligne **ecocito** disponible sur notre site.

Contacts et démarches

► Pôle produits résiduels ménagers

*Centre Technique intercommunal
Zone d'activité des Tuiliers
8 rue Gilardoni 68210 Retzwiller
03 89 88 38 39
information-collecte@sudalsace-largue.fr*

ASSAINISSEMENT

Pour l'inscription en tant qu'usager du service assainissement et pour toute question ou conseil relatif à votre mode d'assainissement :

Contacts et démarches

► Pôle Assainissement - SPANC

*18 Rue de Belfort 68210 Retzwiller
information-assainissement@sudalsace-largue.fr
03 89 25 02 00*

Pour toute question concernant la distribution de l'eau potable, merci de vous informer auprès des services de la mairie et de Veolia : service.eau.veolia.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ALSACE LARGUE

7 rue de Bâle 68210 DANNEMARIE
03 89 07 24 24
info@sudalsace-largue.fr ou

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Mardi : 8h30 - 12h / 15h - 17h
Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h

sudalsace-largue.fr



Naissances
2020

01/01/20	à Mulhouse	WALDY Aubin Jean
15/01/20	à Mulhouse	FENDER Romy
06/02/20	à Mulhouse	MARQUETTE Mélina, Fatima, Corinne
28/02/20	à Mulhouse	SENGER Rose
29/02/20	à Mulhouse	FURLING Thyméo Arsène Thierry
03/03/20	à Mulhouse	SELLET Julian Patrick
11/03/20	à Mulhouse	TONELLO Alessio Antonio
27/03/20	à Trévenans	LEROUX Tiffany, Mylène, Andréa, Agnès
28/03/20	à Mulhouse	YAHIA Ilyès, Salah, Marc
22/05/20	à Mulhouse	BECKERT Julia Doris Michèle
28/05/20	à Mulhouse	CLAUZEL SEILLER Amaury Jean-Marie Christian
29/05/20	à Mulhouse	DI FOGGIA Sofia Nicole Nathalie
15/07/20	à Mulhouse	BATTMANN Elsa Gwendolyne Enza
11/11/20	à Mulhouse	MUNCH Maylone
15/11/20	à Mulhouse	LIEUTAUD Divya Manon Marise
17/12/20	à Trévenans	LE GOURD'HIER CENDRE Mahèl, Gérard, Pascal
25/12/20	à Mulhouse	METE Yunus Emre
30/12/20	à Mulhouse	CHARTRELLE Louana

Mariages
2020

22/08/20	CENDRE Benjamin et STEMMELEN Laura
22/08/20	HEIT Sébastien et MATT Magali
05/09/20	SOLDERMANN Allan et ERNST Romane
05/09/20	RIETH Joseph et DE SAINT-RAPT Maud
19/09/20	KARAARSLAN Muammer et SARAR Yasemin
10/10/20	FÉRRÈRE Jean-Hugues et LUTZ Marie Pierre

Décès
2020

15/01/20	à Dannemarie	HILT Robert Christophe
23/01/20	à Mulhouse	MARLAIX Mario
29/01/20	à Altkirch	BLONDÉ Irène, née WIOLAND
08/03/20	à Dannemarie	EHRET Stéphane
10/03/20	à Mulhouse	BIERMÉ Yvette Marie Reine, née GESSIER
15/03/20	à Dannemarie	SCHWOB Gérard
18/03/20	à Wolfersdorf	BANDERIER Jean Jacques Auguste
18/03/20	à Dannemarie	SCHMIDT Marie Madeleine Marthe, née LIBMAN
19/03/20	à Altkirch	SUDOL Sylvia Mariette
20/03/20	à Altkirch	RABASTE Daniel Pierre
22/03/20	à Dannemarie	INGOLD Aimé Albert
29/03/20	à Mulhouse	SUTTER Joël Christian
29/03/20	à Altkirch	TRAUNECKER Blanche, née SCHWARTZ
02/05/20	à Dannemarie	GOARDON Nelly
09/05/20	à Dannemarie	SAINT LEZER Marie Philomène Catherine Marthe, née FURLING
23/05/20	à Dannemarie	BRIOTET Marie Thérèse Amélie Nicole
13/06/20	à Dannemarie	ABRAHAM Martin Léon
21/06/20	à Dannemarie	CHEFDEVILLE Christian Maurice
26/06/20	à Mulhouse	FRICKERT Renée Marthe Antoinette Catherine, née BAUMANN
29/06/20	à Mulhouse	AZZOUZ Djamila
10/07/20	à Altkirch	BERBETT Jacqueline, née HUBICKA
02/08/20	à Altkirch	ROESCH Jean Pierre Charles Louis
16/09/20	à Mulhouse	CURTY Laëtitia
07/10/20	à Altkirch	KNECHT Germaine Joséphine, née KIPPERT
10/10/20	à Dannemarie	JÉDÉLÉ Maryse
04/12/20	à Dannemarie	OFFENSTEIN Marie Thérèse Yvonne, née GROSS
07/12/20	à Dannemarie	ULMER Léonie Marie
17/12/20	à Mulhouse	WALTER Marie Paulette, née ILTIS
18/12/20	à Altkirch	BIENTZ René Marcel
31/12/20	à Mulhouse	PEUVRELLE Lydie née WISNIEWSKI

Anniversaires
EN 2021

95 ANS	05/10/1926	Mme SCHWOB BRUDER Françoise
	23/12/1926	Mme FINCK MUNCH Marie Léonie
90 ANS	06/01/1931	M. MOSSER Erwin
	22/06/1931	Mme SIMONETTO ZAGO Ida
	09/08/1931	M HUSSON Jean Bernard
	24/09/1931	Mme MERIUS KNOCH Andrée
	07/10/1931	Mme GRETER HENLE Marie Antoinette
	25/10/1931	Mlle DORIOT Renée
	27/10/1931	M FREYBURGER Gérard
	30/10/1931	Mme HAGMANN FRANCESCHETTO Yvette
	31/10/1931	Mme ALTENBACH BLOCH Jacqueline
	21/11/1931	Mme VILAPLANA CAMPANA-LOSADA Rosalie
	15/12/1931	Mme ENDERLEN RYSCHANEK Maria
85 ANS	17/01/1936	Mme STOECKLEN Suzanne
	24/01/1936	Mme KLOETZLEN CHRISTEN Anne
	26/01/1936	M GOLDSCHMIDT René
	20/02/1936	M THUET Jean-Paul
	19/04/1936	Mme GONZALEZ Juana
	04/05/1936	Mme MESSERLIN HINDERER Joséphine
	19/05/1936	Mme LABRELL DIETLIN Marie-Antoinette
	08/08/1936	Mme WITH JOLIDON Andrée
	23/08/1936	M KOEGLER Oscar
	07/09/1936	Mme DIETSCH THUET Monique
	05/10/1936	M FISCHER Marguerite
	12/10/1936	M GISSY Jean
	15/10/1936	Mme RODRIGUES TEIXEIRA Maria Teresa
	13/11/1936	Mme EGGENSPIELER MULLER Simone
	22/12/1936	Mme LABOUEBE BACH Colette
80 ANS	01/02/1941	Mme BIENTZ HOUELOUT Jacqueline
	24/05/1941	Mme CHUINE FROESCH Marie Madeleine
	10/06/1941	M MULLER Bruno
	12/06/1941	M BARBIER Gérard
	18/06/1941	Mme WITH WAGNER Marie Louise
	03/07/1941	Mme CASALANGUIDA HABERMACHER Christiane
	19/07/1941	M. DURLIAT Joseph
	16/08/1941	Mme FUCHS DREYER Madeleine
	02/10/1941	Mme HELOU NGUYEN-VAN-SAMCEDIL Joséphine
	04/10/1941	M PROBST Henri
	08/10/1941	Mme CHRISTEN STEMPFLER Marie Odile
	12/10/1941	M KOCH Raymond
	12/10/1941	Mme LOLLIER FREY Madeleine
	30/10/1941	Mme JAECKER ZINK Monique
	17/11/1941	Mme SCHNOEBEL MULLER Renée
	23/11/1941	M ZIMMERMANN André
	28/11/1941	Mme WAMSTER HALLER Christiane

COMMERCES

En ces temps difficiles de confinements puis de couvre-feu, la municipalité soutient les commerçants dannemariens. Vous avez été nombreux à privilégier les commerçants de proximité. Le tissu commercial local de Dannemarie est une richesse pour tous les habitants. La commune a relayé les dispositifs de soutien départementaux, régionaux et nationaux auprès des commerçants. De même, comme depuis de nombreuses années, elle privilégie les achats locaux dès que possible. Enfin, pour la période de Noël, une campagne publicitaire visant à promouvoir la consommation locale lors des fêtes de fin d'année a été mise en place.

Malgré ses moyens limités, Dannemarie reste aux côtés de ceux qui font vivre l'économie locale en cette période difficile. N'hésitez pas à pousser la porte de nos commerces et à découvrir leur savoir-faire et leurs produits.



Liste non exhaustive, présentation des commerçants ayant répondu à notre sollicitation de parution (gratuite) de leur logo.



Mairie de Dannemarie
1 Place de L Hôtel de ville 68210 Dannemarie
03 89 25 00 13
mairie@dannemarie.fr

 dannemarie.fr

 Ville de Dannemarie

